

CAPa Jardinier Paysagiste



**Acquérir un premier niveau de formation professionnelle en aménagement paysager
Être opérationnel dans les métiers du paysage (entretien et création des espaces verts)**

Objectifs

Le jardinier paysagiste réalise toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des jardins et espaces verts (aménagement, plantation de végétaux d'ornement, entretien, arrosage, décoration, fertilisation et traitements si nécessaire...). Il travaille en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

Débouchés

Emploi en espaces verts et aménagement paysager :

- Ouvrier qualifié en entreprise d'entretien et aménagement paysager.
- Employé en Service Espaces Verts de municipalités...

Poursuite d'études possible :

BAC PRO ou Brevet Professionnel en Aménagements Paysagers, BPA Travaux d'Aménagements Paysagers ou Certificat de Spécialisation.

Public concerné

- Demandeur d'emploi
- Salarié en reconversion
- Contrat de professionnalisation
- Contrats aidés

Diplôme

CAPa Jardinier Paysagiste — diplôme de niveau 3
délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Pré-requis

Savoirs de base (mathématiques / français)

Conditions d'inscription

- A partir de 18 ans.
- Réussir les tests sur les savoirs de base.

Durée

Formation de 1 185 heures :

- 800 h en centre
- 385 h en entreprise

Dates

13/11/2023 au 30/07/2024

Effectif

12 personnes

Résultats

Examen : 88% (7/8)

Taux d'insertion : 70%

Niveau de satisfaction : 2,7/3

Tarifs

16 €/h. Selon l'origine du financement le coût sera ajusté en fonction de l'adaptation aux besoins du bénéficiaire.

Pour les demandeurs d'emploi, la région prend en charge le coût de la formation (rémunération possible après étude du dossier).

Lieu de formation

CFPPA

4 avenue Euphrasie Guynemer

02400 VERDILLY

Programme / Modalités pédagogiques

Les Certificats de Compétences visées par la formation :

Nom de l'UC	Intitulé	Nombre d'heures
G1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	118
G2	Mettre en œuvre des actions à sa construction personnelle	87
G3	Interagir avec son environnement social.	82
P1	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	180
P2	Réaliser des travaux d'aménagement paysager	180
P3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements	83
UCARE	Petit Bucheronnage	70

Formation en présentiel, FOAD, AFEST (nous contacter).

Séquences de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, chantiers divers.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu par Unité Capitalisable (UC).

Possibilité de certifier une ou plusieurs UC (chaque UC correspond à un bloc de compétences).

Le diplôme (CAPa) est obtenu après validation des 7 UC.

Notre structure d'accueil et de formation

Une structure professionnelle au service de la formation

Les apprenants disposent de salles de cours, salles informatiques et d'un « plateau technique » dédié à la formation et aux travaux pratiques.

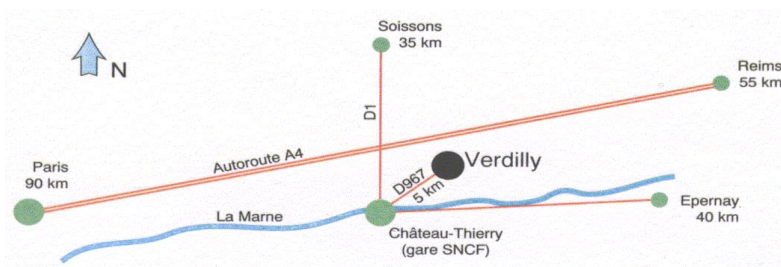
Parc arboré de 7 ha .

Possibilité d'hébergement.

Pas de service de restauration mais mise à disposition d'une salle équipée avec réfrigérateur et micro-ondes.

Notre centre de formation est situé à Verdilly (5 kms de Château-Thierry)

Transport en commun sur réservation



Accueil des personnes en situation de handicap ou en difficulté, adaptation possible, nous contacter.

